

LA REVUE N°6 - DÉC.25

UNION
DES FANFARES
ET ENSEMBLES
MUSICAUX

ufem
FRANCE



Ensemble(s) depuis 120 ans

2026, l'20^e anniversaire de l'Ufem



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Invite ta Fanf'Harmonie !

L'Ufem est fière de vous présenter le catalogue en ligne d'ensembles musicaux

Vous êtes organisateur de festivités et vous cherchez un ensemble musical ?

Vous êtes un ensemble musical et cherchez un alter égo pour une rencontre ?

Invite ta Fanf'Harmonie est fait pour vous !

Ce catalogue, accessible à l'adresse fanfharmonie.fr, vous propose une recherche géolocalisée et multi critères.

Grâce à cela, vous pouvez cibler des ensembles proches et sélectionner ceux répondant à vos critères :

- Le type de prestation (aubade, défilé,...)
- Le répertoire proposé (musiques de films, variétés,...)
- Le type d'ensemble musical (batterie-fanfare, harmonie,...)
- Le mode de rémunération proposé

Les affiliés peuvent modifier leur fiche en **libre-service** depuis **mon espace Ufem**.

Pour tout renseignement, une seule adresse mail : fanfharmonie@ufem.fr

Invite ta Fanf'Harmonie, l'invitée numérique vedette du 80^e congrès de la FNCOF (Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités) a connu son grand lancement dans le cadre du partenariat noué entre nos deux fédérations.

Grâce à cette plateforme, les organisateurs de festivités peuvent effectuer leurs recherches d'interventions musicales, un vrai coup de pouce pour nos affiliés.

Un système de messagerie inhérent à la plateforme permettra aux ensembles musicaux d'être contactés, par mail.

The screenshot shows a search interface with filters on the left and a grid of 13 results on the right. The filters include:

- Lieu de l'événement**: Biot
- Type de prestation**: Concert, Défilé, Cérémonie (all checked)
- Répertoire**: Classique, Jazz, Variété, Film, Concert, Harmonie, Aubade, Défraîtement (all checked)
- Type d'ensemble**: Batterie-Fanfare, Harmonie, Big Band (all checked)
- Rémunération**: Payant, Gratuit, Défraîtement (all checked)

132 résultats

À tous vents
L'association musicale À TOUS VENTS, située à Biot, est née d'une passion commune pour la musique et d'un désir de rassembler des artistes d...
Musiciens : 42

Accord Musical de Guesnain - Chorale
Vous cherchez une chorale dynamique ? La chorale de l'Accord Musical de Guesnain en est une, et vous proposera des concerts plein de vie !
Musiciens : 70

Accord Musical de Guesnain - Harmonie
L'Harmonie de l'Accord Musical de Guesnain vous propose tout type de prestation: défilé, concert, animation de festivités...
Musiciens : 30

AFREUBO
Depuis 1967, l'AFREUBO, l'Association Filharmonique des Résidents et Étudiants des Ulis, Bures et Orsay, tisse une histoire unique : née de ...
Musiciens : 97

Allegria Symphonique Orchestra
Depuis 2007, l'Allegria Symphonique Orchestra fait rayonner Bron et la métropole lyonnaise grâce à son énergie,
Musiciens : 30

AMICALE SAPEURS POMPIERS DE WINGEN
L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Wingen-sur-Moder, créée en 1982, a pour but de favoriser la convivialité entre les sapeurs-pompiers et les autres acteurs de la sécurité civile.
Musiciens : 20

ASSOCIATION
L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Wingen-sur-Moder, créée en 1982, a pour but de favoriser la convivialité entre les sapeurs-pompiers et les autres acteurs de la sécurité civile.
Musiciens : 20

Band'à Frat
La Fraternelle de Saint-Georges-d'Espéranche

Édito

2026 : 120 ans...

Un retour sur le passé. Des souvenirs qui ne sauraient se raconter s'il n'y avait pas eu des grands personnages pour les construire.

1906, création de « l'Union des fanfares et trompes de chasse, tambours et clairons de France ». 1959, sous la présidence de Pierre-Christian Taittinger, ancien ministre, modification du titre pour devenir Union des fanfares de France de la communauté française.

1968, l'appellation Union des fanfares de France est adoptée.

De nombreuses personnalités issues de formations professionnelles et d'associations musicales vont contribuer à façonner l'Union des fanfares de France. L'arrivée de Désiré Dondeyne en 1984 va faire rayonner toute la dimension du projet musical voulu par la confédération. Trente années de richesse, ouvertes à l'écoute du public et à l'intention des orchestres professionnels et amateurs. Patrimoine transmis en 2014 à un ami fidèle : Michel Bing, ordonné, méticuleux, « architecte » des grands événements musicaux portés par l'UFF. La confédération ne cessera de s'imposer dans le paysage culturel musical sur notre territoire. Il faudra alors passer le relais pour continuer l'aventure. Éric Villevière, acteur reconnu du secteur musical, professionnel, animé par l'expression de son art, profondément humain, ouvre une nouvelle fortune à l'UFF dès 2020. Bien des noms prestigieux ou plus humblement restés dans l'ombre sont gravés sur la partition de ce parcours. Aujourd'hui femmes et hommes continuent depuis de nombreuses années d'enrichir ce magnifique édifice plus que centenaire.

Astride Jund, Jean Escaich, Jacky Desclos, Patrick Arbelin, Joseph-Louis Barbosa, Alain Bonneau, Frédéric Borri, Guy Deleplace, Fabrice Hanchin, Jean-Michel Jacquemin, Laurent Liégeois, Didier Loriot, Denis Montarou, Rémy Ponty, Éric Robin, Guy Roudet, Christophe Sengelin, groupe complété par ceux qui s'installent à nos côtés partageant leurs compétences, leur perception du lendemain, Théo Buttighoffer, Pierrick Lesage, Charly Sengelin, Théo Stoltz. Je souhaite porter tous ces noms à votre connaissance. C'est une manière de témoigner mon admiration pour leur investissement et leur engagement précieux au sein de notre confédération et des fédérations régionales. Un chiffre : 120 / Un mot : Passion / Une perspective : Jouer... toujours... et encore.

Jean-Claude Lamure
Coprésident Ufem-France

Rachel Bloquet nous a quittés à 46 ans.

Cheffe de La Fraternelle d'Yvetot, flûtiste et responsable technique de l'Ufem Seine-Maritime, Rachel est décédée le 20 novembre dernier des suites d'une maladie qui l'aura emportée en quelques semaines.

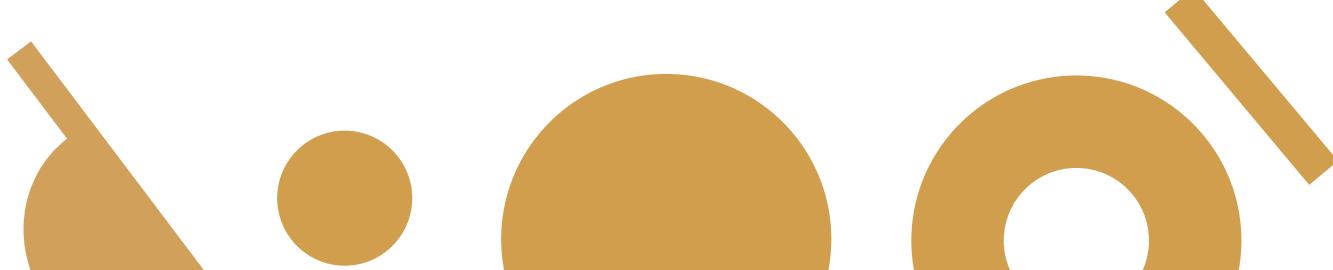
Après avoir commencé la musique à Arques-la-Bataille, puis formée au conservatoire de Dieppe, Rachel a été une bénévole exemplaire : flûtiste venant en renfort de nombreuses formations musicales tout au long de sa vie, enseignante et cheffe, notamment de La Fraternelle d'Yvetot.

Apprécier des anciens et des jeunes, Rachel était une passionnée et avait raison de dire toujours : jouez en vous faisant plaisir.

Le monde de la musique en amateur est triste. L'Ufem Seine-Maritime, l'Ufem Normandie et l'Ufem nationale adressent leurs sincères condoléances à Lydie, sa fille de 7 ans, son compagnon Didier Coignard et aux musiciennes et musiciens de La Fraternelle d'Yvetot.

Sommaire

- 4 Rencontre nationale**
- 5 120^e anniversaire de l'Ufem**
- 7 Stage national de direction**
- 7 Kit Cérémonial**
- 8 BasiCompta**
- 9 Plan Fanfare**
- 10 Ufem Alsace Grand Est**
- 12 Ufem Auvergne-Rhône-Alpes**
- 14 Ufem Bourgogne-Franche-Comté**
- 15 Ufem Hauts-de-France**
- 17 Ufem Normandie et PACA**
- 18 Actions du semestre**
- 19 Divers - partenariats**



Rencontre nationale et 120^e an

9 & 10 mai 2026 à Mâcon · Retrouvez le programme de ce

Le Grand orchestre de l'Ufem

Participez en groupe ou en individuel !

Comportant une batterie-fanfare et un orchestre d'harmonie, il est constitué d'ensembles de musiciens volontaires s'inscrivant par groupe ou à titre individuel.

L'orchestre de batterie-fanfare sera placé sous la direction de Laurent Douvre, chef de musique adjoint de la Musique de l'Air et de l'Espace.

L'orchestre d'harmonie sera dirigé par Éric Villevière, corniste du Concert Impromptu et professeur de cor au Conservatoire du Grand Chalon.

Un programme musical de 40 minutes, constitué de pièces accessibles, comprendra une création de Jean-Jacques Charles en 3 mouvements (un pour BF, un pour harmonie et un pour les deux réunies).

Dès réception de votre inscription, les partitions seront accessibles sur le drive à partir de mi-janvier.

Les répétitions auront lieu le samedi de 16h00 à 19h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

La participation au Grand orchestre est gratuite mais l'inscription est obligatoire pour tous : Le concert de restitution de ce travail sera donné lors de la clôture festive du week-end le dimanche 10 mai à 15h00, au Parc des expositions.

Inscription obligatoire :

forms.gle/LhJKY6MmAyepQGF17

Inscriptions et contacts

L'Harmonie municipale de Mâcon gère l'accueil principal et les aspects logistiques de la manifestation Mâcon vibre au son des orchestres.

Inscription pour les repas : 2026.harmoniedemacon.com

Inscription pour la Joute et/ou le Grand orchestre de l'Ufem : ufem.fr/macon2026

Chaque ensemble devra effectuer directement la réservation des chambres d'hôtel.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Laurent Liégeois au 06 12 93 41 02 ou Astride Jund au 06 75 55 50 76.

Les inscriptions sont à déposer pour le 15 février 2026.

Accompagnement Ufem en amont

En amont de ce week-end, l'Ufem et ses fédérations régionales proposent aux ensembles inscrits un accompagnement personnalisé pour la préparation des répertoires de la Joute et/ou du Grand orchestre.

Cela peut se traduire par l'invitation d'un des chefs d'orchestre et/ou d'un ou plusieurs intervenants lors d'une ou plusieurs répétitions pour travailler la création de Jean-Jacques Charles et les autres pièces.



niversaire de l'Ufem

week-end événement



Partenariat

Harmonie municipale de Mâcon,
Ville de Mâcon et Ufem

La Joute de l'Union des fanfares et ensembles musicaux

La Joute de l'Ufem se déroule le samedi 9 mai après-midi au centre-ville, Place Saint-Pierre, en plein air, sur une scène aménagée. Une solution de repli est prévue en cas de pluie.

Elle est ouverte à tous les types d'ensembles à vent et percussions, adhérents ou non à l'Ufem. L'inscription est gratuite pour les affiliés Ufem. Une participation de 50 € sera demandée aux ensembles non affiliés.

La Joute de l'Ufem a pour but de célébrer la diversité et de stimuler la créativité des ensembles participants. Le programme musical est entièrement libre, sans aucune référence à une nomenclature, un niveau ou une division. Toutes les configurations sont acceptées, dans la limite de leur faisabilité à voir avec l'organisateur.

Chaque ensemble présentera une prestation entre 12 et 20 minutes, sans dépasser la demi-heure, installation et désinstallation incluses.

L'objectif pour chaque ensemble est de mettre en valeur son potentiel et ses qualités, son identité musicale, son originalité, dans une cohérence artistique.

La prestation peut se déployer sous différentes formes :

- statique sur podium ou en évolution sous forme de déambulation, marching ou show
- avec une présentation ou une mise en scène
- sonorisé ou non (à la charge de l'ensemble - un point d'alimentation électrique est à disposition sur place).

Un jury sera composé de personnalités du monde musical et artistique, ainsi que de représentants de la Ville de Mâcon, et donnera aux ensembles des retours constructifs dans une logique de valorisation et de progrès.

Trois prix seront décernés le samedi soir au Parc des expositions :

- Prix de la Ville de Mâcon
- Prix de l'Ufem
- Prix Coup de cœur

Deux concerts au Parc des expositions



Samedi 21h00 : le Brass Band du Grand Chalon puis l'Harmonie municipale de Mâcon, création de Jean-Philippe Vanbeselaere avec le soliste Romain Leleu et un groupe de musiques actuelles

Dimanche 15h00 : le Grand orchestre de l'Ufem sous les directions de Laurent Douvre et Éric Villevière

Les animations musicales

Incontournables des rencontres musicales, les orchestres seront invités, en fonction de leurs possibilités et souhaits, à animer la ville, à se rencontrer et à faire la fête.

Le Concours CMF

Un Concours national et international d'harmonies de la Confédération musicale de France se déroulera au Parc des expositions et dans plusieurs autres salles de Mâcon de 8h00 à 13h00.

Stage national de direction d'orchestre

2025 : une édition remarquable ! 5 journées allant de 9h30 à 22h30. Un programme intense !



12 stagiaires actifs âgés entre 19 et 54 ans, provenant des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, issus d'orchestres amateurs.

4 chefs, 5 ensembles : un chœur mixte (Allegria de Saint-Priest), deux batteries-fanfares (La Laurennaise de Saint-Laurent-de-Mure et La Fraternelle de Saint-Georges d'Espéranche), un Brass Band (Brassaventure de Meyzieu) et un orchestre d'harmonie (La Glaneuse de Bron). Un grand merci pour leur disponibilité et pour avoir pleinement joué le jeu.

Un lieu très adapté : le conservatoire de Saint-Priest.

Deux intervenants : Marc Schuster, chef d'orchestre, directeur du conservatoire de Brest Métropole jusqu'en juin 2025, et Ludovic Perez, chef d'orchestre et chef de chœur, compositeur, professeur au conservatoire de Saint-Priest. Marc s'est vu confier les fondamentaux de la gestique, la préparation des répétitions sur les œuvres et l'accompagnement lors des séances d'expérimentation avec les ensembles. Ludovic, pour sa part, s'est chargé des spécificités de l'orchestration et de l'arrangement par le prisme de l'écoute.

Une nouveauté en 2025 très appréciée par les stagiaires : la mise en place d'une matinée préparatoire avant le stage, en visioconférence, qui a permis de préciser les objectifs de travail et les attendus de part et d'autre.

Les chefs réalisent un important travail à la table pour analyser les partitions, décortiquer la construction de chaque pièce, s'efforcer à entendre, non seulement chaque voix, mais la polyphonie, la polyrythmie, l'harmonie. À partir de tous ces ingrédients, ils ont à concevoir le caractère, l'atmosphère, les phrasés, la musicalité, etc. Et ce n'est pas fini : ils ont à préparer les messages et les gestes pour pouvoir obtenir le meilleur des musiciens.

Marc Schuster précise que le travail a été intense sur la préparation des

partitions : compréhension du discours musical, du caractère des pièces, des émotions à transmettre et évidemment comment, en étant chef d'orchestre, communiquer tout ceci à l'orchestre. C'est par une gestuelle adaptée, mais également par sa pédagogie que le chef fera passer son message.

Avec cinq ensembles présentant deux pièces chacun et pour éviter une préparation superficielle, les intervenants ont demandé à chacun de travailler en profondeur au moins un chant, une pièce de batterie-fanfare et une œuvre du Brass Band ou de l'orchestre d'harmonie. Lors d'une séance en visio programmée en amont du stage, les stagiaires se sont accordés sur la répartition et ont pu les préparer efficacement. Ainsi, ils se sont présentés devant les ensembles support avec une bonne maîtrise des partitions et une aisance renforcée face aux musiciens.

Marc Schuster salue l'accueil que tous ces ensembles ont fait aux stagiaires : écoute, attention, volonté de donner le meilleur d'eux-mêmes. Il faut préciser que les chefs avaient pour objectif de les faire travailler, progresser, en insistant sur le côté musical et l'interprétation des œuvres. Le travail d'orchestration et d'arrangement réalisé avec Ludovic Perez a été adapté aux parcours et savoir-faire des stagiaires. Il s'agissait, soit de trouver la basse, un contre chant et une voix harmonique, en partant d'une mélodie simple écrite pour un quatuor ; soit de reconnaître les accords et les orchestrer avec une logique harmonique autour de deux accords principaux, en partant d'un enregistrement réalisé au piano. Chaque stagiaire a affronté l'exercice avant ou pendant le stage, les différentes versions ont été jouées, améliorées, complétées selon les conseils apportés. Ludovic a ainsi aiguisé la curiosité, ouvert des pistes et élargi le champ d'actions possibles.

Les stagiaires formaient un groupe très intéressant. L'ambiance humaine et passionnée, portée par les intervenants Marc Schuster et Ludovic Perez a contribué à une dynamique d'entraide et de partage, et a fait de cette semaine un moment fort et inoubliable.

Cérémonial : formation reconduite et guide pratique en gestation

Nous en avons tous fait l'expérience : beaucoup de libertés sont parfois prises dans la mise en place du cérémonial et de son protocole.

Mais force est de constater qu'avoir une vue synthétique et claire n'est pas chose aisée, tant les situations peuvent être différentes (présence de troupe ou pas, qualité des personnalités présentes...). De même, faire participer les enfants des écoles est un geste important de transmission des valeurs républicaines, mais comment valoriser leur présence ?

Collaborer efficacement avec les directeurs d'écoles et les enseignants ? L'Ufem a pris à bras le corps ce sujet et un collectif de 16 personnes œuvre à la réalisation d'un guide qui sortira dans sa première version au 1^{er} semestre 2026. Ce collectif comprend des experts, des chefs d'orchestre, des enseignants de manière à réaliser un outil simple et pragmatique.

Pensé comme un outil de référence, ce guide vise à faciliter la préparation et la réussite des cérémonies, tout en renforçant leur portée citoyenne et mémorielle. **Sortie au 1^{er} semestre 2026**

À travers des textes clairs et structurés, il explore :

- **Le sens et le cadre des cérémonies patriotiques**, en soulignant leur rôle dans la transmission du devoir de mémoire, la citoyenneté et l'expression républicaine.
- **Les rôles et missions de chaque intervenant**
- **L'importance d'une prestation musicale de qualité**, avec des conseils pour motiver musiciens et élèves, et valoriser l'orchestre au sein de la commune
- **Des exemples concrets de cérémonies** (8 mai, 11 novembre, 14 juillet, etc.), des fiches pratiques et des éléments de langage à destination des élus et responsables de protocole.
- **La collaboration avec les écoles**, pour une participation réussie des enfants et une transmission vivante des valeurs républicaines.
- **Des ressources et liens utiles** pour approfondir l'organisation, la musique et la pédagogie autour des commémorations.



Ce guide inédit propose une approche complète et pratique de l'organisation des cérémonies patriotiques en France.

Il s'adresse à tous les acteurs impliqués : élus, responsables de protocole, chefs, musiciens, enseignants, élèves et associations mémoriales.

Le guide ne remplace pas la formation au Cérémonial !

Grâce au partenariat exceptionnel entretenu entre l'Ufem et la Musique de la Garde républicaine, vous pouvez vous former auprès des experts en charge du protocole officiel de la République française.

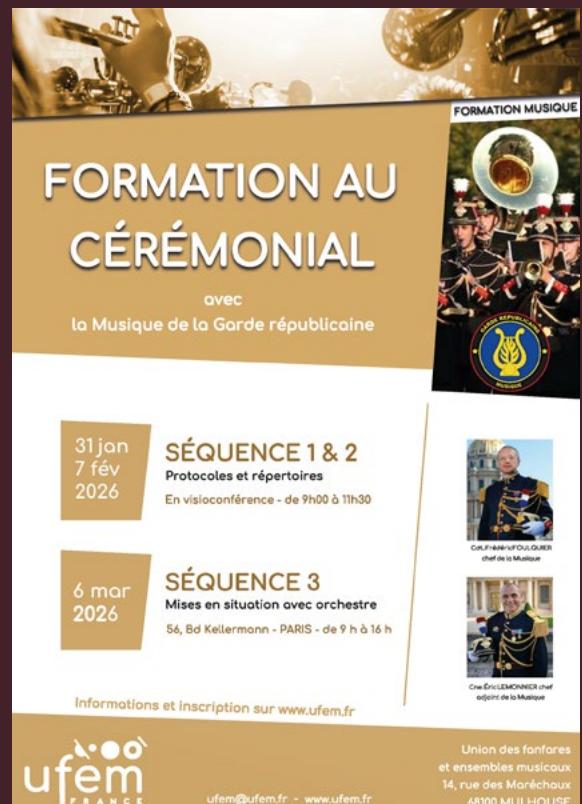
Nous adressons nos plus vifs remerciements aux deux intervenants principaux, le chef d'escadron Frédéric Foulquier, chef de la Musique et son adjoint, le capitaine Éric Lemonnier, sans oublier le tambour-major Mickaël Coutant. Tous trois nous réservent le meilleur accueil et ont à cœur de transmettre leur savoir.

Deux visioconférences les 31 janvier et 7 février aborderont le volet théorique du protocole.

Une séance de mise en pratique est ensuite proposée par la Musique de la Garde républicaine, dans leurs locaux. **C'est une occasion exceptionnelle à saisir, qui aura lieu le 6 mars 2026 à Paris.**

Cette formation est, qui plus est, gratuite !

Les inscriptions sont recueillies sur notre site Internet ufem.fr/ceremonial



FORMATION AU CÉRÉMONIAL
avec
la Musique de la Garde républicaine

SÉQUENCE 1 & 2
Protocoles et répertoires
En visioconférence - de 9h00 à 11h30

SÉQUENCE 3
Mises en situation avec orchestre
56, Bd Kellermann - PARIS - de 9 h à 16 h

Informations et inscription sur www.ufem.fr

ufem
FRANCE

ufem@ufem.fr - www.ufem.fr

Union des fanfares et ensembles musicaux
14, rue des Maréchaux
68100 MULHOUSE



Et la comptabilité devient (presque) facile avec Basicompta

Dépenses par action, budget de l'association, dossier de subvention, bilan, trésorerie... les responsables associatifs sont de plus en plus confrontés à des demandes pointues en matière de gestion financière et de comptabilité.

Après quelques mois de partenariat avec Basicompta, l'avis est unanime : c'est l'outil qui convient à 95% des associations.

Il s'enrichit constamment. Dernière fonctionnalité en date : l'import des opérations depuis le relevé de compte.

Et surtout, il est en ligne et accessible à toute personne désignée au sein de l'association : la comptabilité devient donc un travail collaboratif et transparent.

De plus, l'éditeur du logiciel, AWA Solutions, est en veille constante sur les problématiques comptables, notamment la réforme du plan comptable 2025 et met en place au fur et à mesure les bonnes pratiques dans le logiciel (voir encadré à droite).

Pour terminer, un élément clé : c'est l'Ufem qui assure le support de premier niveau.

Grâce à cela vous n'avez pas en face de vous un standard téléphonique à l'étranger, vous avez vos interlocuteurs habituels qui connaissent vos problématiques et vos besoins.

Et tout cela à un prix Ufem :

- 90 € la première année
- 50 € les années suivantes

N'attendez plus et mettez en place BasiCompta :
ufem.fr/basicompta

Pourquoi ?

- Il parle dans le jargon associatif et pas comptable. On va parler buvette, sandwichs, pas de compte 7010 – vente de produits finis...
- Il permet de ventiler les dépenses et recettes par action (concert de printemps, assemblée générale, ...) et ainsi de proposer au moment des conseils d'administration ou des assemblées générales des comptes de résultat détaillés
- Il permet d'élaborer son prévisionnel sur la base de l'exercice précédent pour son dossier de subvention
- Il édite les comptes de résultat et bilan aux formats officiels

Les éléments clés à savoir sur la réforme du plan comptable 2025 pour les associations

1. Le résultat exceptionnel... devient vraiment exceptionnel

Seules les opérations liées à des événements majeurs et inhabituels entreront dans ces types de compte. Les opérations habituelles telles que les dons, les impayés... figureront désormais dans d'autres comptes comptables.

2. La suppression des transferts de charges

Surtout employés dans un contexte de refacturation de salaires, ils sont peu présents dans la comptabilité des ensembles musicaux.

3. Dons et abandons de frais

Les abandons de frais sont comptabilisés depuis 2020 dans des comptes recettes/dépenses, là où ils étaient auparavant comptabilisés dans les contributions volontaires en nature.

Pour les dons, et les reçus, nous vous invitons à la prudence et à vérifier votre conformité par rapport à l'administration fiscale (sujet abordé lors de la formation des dirigeants du mois d'août)



DÉMONSTRATION

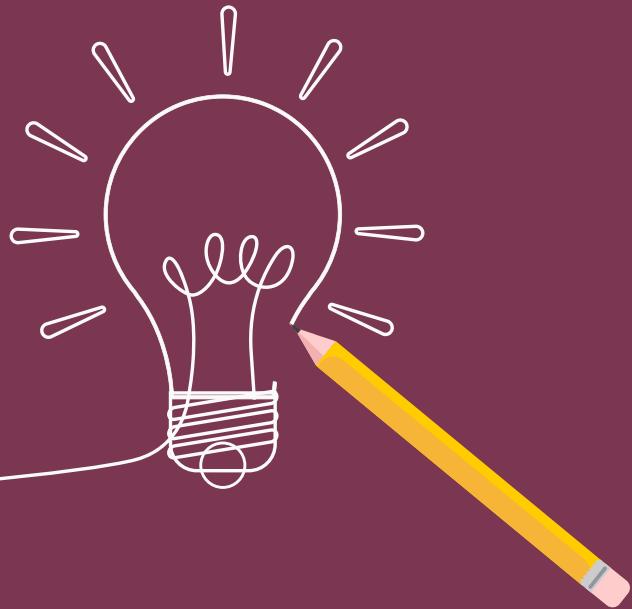
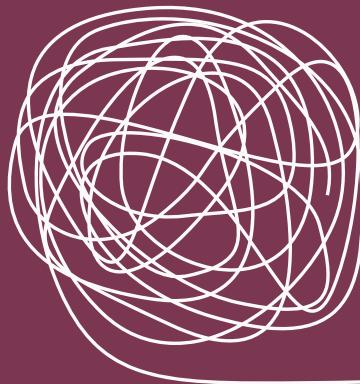


**ESSAI GRATUIT
21 JOURS**



**ACCOMPAGNEMENT
UFEM**

90 € la 1^{ère} année (mise en place et formation gratuites) - 50 € / an les années suivantes
basicompta@ufem.fr



Plan Fanfare

Malgré les obstacles, une formidable occasion de se réinventer

L'édition 2025 du Plan Fanfare n'a pas été un long fleuve tranquille. Les perturbations liées au vote du projet de loi de finances ont provoqué un retard considérable, si bien que les dates de dépôt n'ont été annoncées qu'à la mi-février.

Dès l'annonce des échéances, l'Ufem a confirmé son offre d'accompagnement individualisé et personnalisé. Une équipe de personnes ressources s'est mobilisée pour écouter, guider et soutenir 8 fédérations, 2 collectifs interfédéraux et 35 ensembles : fanfares, batteries-fanfares, harmonies-fanfares et harmonies.

Évidemment, tout n'a pas été simple. Quatre projets ont été abandonnés très vite : contexte local défavorable, période trop contraignante, équipe encore fragile... Rien d'alarmant pour autant. Ces abandons ne sont qu'un report, pas un renoncement : les idées mûriront, les conditions évolueront, les équipes se renforceront. L'important est d'avoir enclenché la réflexion : la réussite n'est parfois qu'une question de temps.

Construire ensemble, dès le départ

Pour encourager les initiatives, une recommandation s'est révélée déterminante : travailler non pas avec une seule personne, mais avec une équipe élargie. Président, chef, trésorier, mais aussi jeunes musiciens : plus le projet est partagé dès sa conception, plus il sera accepté et porté par le groupe. Ne vous laissez pas impressionner par quelques réticences isolées — l'enthousiasme d'un noyau motivé entraîne toujours les autres dans son sillage.

Avec des premières échéances fixées à fin mars, les associations avaient à peine six semaines pour monter un dossier solide : un délai extrêmement serré, qui aurait pu décourager plus d'un ensemble. Pourtant, une véritable course collective s'est enclenchée.

Des projets ancrés dans la réalité des ensembles

Contrairement à certaines aides publiques perçues comme déconnectées, le Plan Fanfare a été conçu « au plus près du terrain », en concertation avec les confédérations. Résultat : une grande souplesse et une véritable prise en compte des besoins réels des ensembles.

En 2025, s'appuyant sur une occasion particulière, la volonté de développer un pupitre ou de lancer une campagne de recrutement, les projets déposés témoignent de cette diversité : perfectionnement instrumental ou orchestral, commandes d'œuvres sur mesure, rencontres inter-orchestres avec chef invité ou chefs locaux en formation, dispositifs d'enseignement adaptés pour les plus jeunes, directement mis en immersion dans l'orchestre, spectacles pluridisciplinaires mêlant musique, danse, théâtre ou cirque...

Et la liste est loin d'être exhaustive. Un simple besoin, une idée embryonnaire, un rêve même, peuvent devenir la base d'un projet solide et éligible.

Un levier pour progresser, se montrer et préparer l'avenir

Ce que le Plan Fanfare valorise avant tout, c'est la transformation : en quoi votre projet va-t-il faire progresser votre orchestre ? Renforcez vos pupitres ? Motivez vos musiciens ?

Rendre votre structure plus visible, plus attractive, plus innovante ?

En avançant dans cette démarche, vous montrez que votre ensemble est une force de proposition pour le territoire. Vous renforcez son image auprès du public et vous attirez l'attention — et le soutien — de vos élus.

Alors oui, les délais sont parfois serrés, les agendas chargés, les équipes sur-sollicitées. Mais ceux qui se lancent découvrent vite que cette dynamique collective est un formidable moteur : un moyen de se réinventer, de fédérer, de progresser et de préparer l'avenir avec ambition.

Les résultats obtenus sont plus que satisfaisants, puisqu'ils se traduisent par le soutien apporté à 30 dossiers portés par des associations locales, aux 8 projets de structuration des fédérations régionales (formation et diffusion) ainsi qu'aux deux collectifs interfédéraux.

Ces résultats montrent que c'est aussi possible pour chacun de vos ensembles et chacune de vos associations. N'attendez pas l'ouverture officielle de l'édition 2026 pour vous réunir et laissez libre cours à votre imagination, listez les objectifs que vous souhaiteriez atteindre, les actions musicales que vous voudriez réaliser, l'Ufem vous aidera à les formaliser et à les présenter de manière à correspondre au mieux aux paramètres du Plan Fanfare.



Deux stages d'orchestres : batterie-fanfare et harmonie

Du mercredi 29 octobre au dimanche 2 novembre 2025, l'Ufem Alsace Grand Est a organisé le traditionnel stage de batterie-fanfare ainsi que le stage d'orchestre d'harmonie porté par le Panik Orchestra en partenariat avec Hipso Facto. Ces deux sessions de formation se sont déroulées au Lycée Sonnenberg à Carspach, dans le sud du Haut-Rhin, à la fin des vacances de la Toussaint.

Cette année, 72 participants étaient issus des ensembles alsaciens et vosgiens. Près de 90% d'adultes et près de 40% de filles, les stagiaires étaient âgés de 14 à 74 ans.

Ces stages étaient dirigés par Laurent Douvre, chef de musique adjoint de la Musique de l'air et de l'espace, et Laurent Comte, directeur musical adjoint de l'Orchestre Victor Hugo Bourgogne-Farnche-Comté. Ils étaient entourés d'une magnifique équipe pédagogique très complice, composée d'Hervé Michelet pour les trompettes Mib, Florent Sauvageot pour les clairons Sib, Sylvain Guillon pour les cors Mib, Florian Bass-Spenlé et Mathieu Fassel pour les clairons/trompettes basses, euphoniums, trombones et tubas, Étienne Bille et Christophe Landoz pour les percussions. Ces intervenants étaient très attentifs et à l'écoute des besoins de chaque participant, leur exigence et leur bienveillance ont grandement contribué à leur progression. Outre les répétitions d'orchestre et les ateliers par pupitre, un enseignement individualisé s'est installé tout naturellement pour approfondir et conseiller quelques musiciens qui ont rencontré des problématiques particulières.

Les objectifs principaux des deux chefs sont clairs et précis : du nouveau répertoire pour batterie-fanfare et orchestre d'harmonie, permettre de s'améliorer collectivement par l'écoute, créer une cohésion de groupe et un son d'orchestre.

Pour les deux orchestres, ils ont choisi un répertoire récent, moderne et de très haute facture, qui semble plutôt difficile lors de la première lecture, et qui pourtant, grâce à leur efficacité, leur précision et leur exigence, leur a permis d'aboutir à un résultat remarquable qui rend tous les participants fiers de ce qu'ils ont réussi à faire en moins de cinq jours. Mireille Sengelin, professeur certifié d'éducation musicale, a quant à elle, dirigé un chant polyphonique en anglais, interprété a cappella et avec brio en commun avec les stagiaires et les intervenants des orchestres d'harmonie et de batterie-fanfare.

C'est aussi une ambiance chaleureuse et conviviale lors activités extra musicales, qui donne envie aux stagiaires, jeunes et moins jeunes, de revenir. Ces moments entre amateurs et professionnels, sans barrière mais toujours imprégnés de respect, sont des occasions uniques de tisser des liens et de garder des contacts.

Ces deux stages ont été clôturés par un très beau concert devant une salle comble, un public nombreux constitué des familles, des amis musiciens et des dirigeants des associations musicales de la fédération.

Un conte musical pas comme les autres

Les 6 et 7 juin 2025 au Centre culturel d'Eloyes (88)

A l'initiative de Sébastien Jeangeorges, le directeur musical des Sans Pistons d'Eloyes, la très belle batterie-fanfare qui se présente souvent sous la forme d'un marching band, a sollicité Laetitia Reynders, une écrivaine née en Belgique et reconnue en littérature fantastique, polars et thrillers, qui vient de publier son 27ème roman, pour concevoir le texte d'un conte musical.

Intitulé « Les mystères cachés de la forêt vosgienne », ce conte ravive des personnages mythiques issus des légendes locales tout en y intégrant des préoccupations écologiques.

Tout a été pensé et effectué en concertation entre l'écrivaine, les Sans pistons, les enseignants et les enfants de l'école des Tilleuls, en accord avec Arnaud Loichot, le compositeur, et en collaboration la communauté des communes de la Porte des Vosges méridionales.

Laetitia a écrit cette histoire en conservant une dose d'humour, de frissons de poésie, sans dénaturer l'essence même des comptes originels, guidée par son appétence pour le fantastique et les légendes. Par ailleurs, elle a voulu sensibiliser l'opinion sur des thématiques contemporaines comme les maladies qui touchent nos forêts.

Le conte a été conçu pour qu'un maximum d'élèves puissent participer. Ceux des classes de CM1 et CM2 ont joué les différents personnages. La diction était parfaite et très fluide. Un chœur d'enfants a été constitué et dirigé avec une main de maître et beaucoup d'exigence par Jean Nicolas, professeur de chant.

Les musiciens ont pris grand plaisir à interpréter les œuvres d'Arnaud Loichot, dont le caractère descriptif et la forte puissance évocatrice ont été particulièrement appréciés.

Ce spectacle d'une très grande qualité a été présenté à l'Espace culturel de la ville en deux fois devant plus de 800 personnes par les 40 musiciens du Marching Band et 75 enfants de l'école primaire d'Eloyes.

Dans l'assistance se trouvaient notamment le maire, André Jacquemin, de nombreux conseillers municipaux, le conseiller pédagogique en éducation musicale Philippe Bonnard, l'écrivaine Laetitia Rheinders, le compositeur Arnaud Loichot ainsi que Christophe Sengelin, coprésident, entouré de plusieurs responsables de l'Ufem Alsace Grand Est. Tous ont unanimement apprécié la restitution d'un travail collectif considérable, fruit de deux années scolaires de préparation.





La Fraternelle de Saint-Georges d'Espéranche : une association pas comme les autres

Une batterie-fanfare, une banda et dispositif d'accueil et de formation des tout jeunes

Véritable pilier de l'Union des fanfares et ensembles musicaux tant en Auvergne-Rhône-Alpes qu'à l'échelle nationale, La Fraternelle de Saint-Georges d'Espéranche s'impose aujourd'hui comme un exemple dont de nombreuses structures associatives peuvent s'inspirer.

Figure emblématique de cette dynamique, Serge Guinet incarne un chef engagé, solide dans ses compétences comme dans ses convictions. Sa formation débute dans les années 1980 lors des stages de batterie-fanfare en Alsace, et se poursuit jusqu'à cette année encore, où il a suivi la formation à la pratique du cérémonial, bien qu'il en ait déjà obtenu la validation en 2012. Une démarche qui témoigne de son exigence et de sa volonté constante de se perfectionner.

Élodie Tilan est une présidente particulièrement engagée, alliant détermination, joie de vivre et maîtrise des outils de communication. Sa grande force réside dans sa capacité à être à la fois extrêmement réactive et à anticiper la conception comme la préparation des actions bien en amont. Dotée d'un sens aigu des relations, elle développe activement les contacts et les échanges, aussi bien avec d'autres batteries-fanfares amateurs qu'avec des musiciens et ensembles professionnels.

Ce binôme complice et complémentaire a su créer une véritable ruche qui ne cesse de grandir et prospérer. Ils ont su partager les responsabilités avec Olivier Cordier, le meneur de la Banda Frat, et Hélène Vignat, la cheffe et coordinatrice du dispositif d'enseignement Enfant'fare.



Cette association se distingue par son exemplarité : des musiciens assidus, des bénévoles fidèles et une dynamique remarquable qui irrigue l'ensemble de ses activités. Les prestations s'enchaînent à Saint-Georges comme bien au-delà, témoignant d'un engagement collectif rare et constant.

Quel dynamisme, en effet ! Loin de toute routine, la Fraternelle vit au rythme d'initiatives et d'actions régulières. Pour illustrer cette effervescence, il suffit de regarder leur récent calendrier : en l'espace d'un seul mois, l'ensemble a assuré pas moins de six prestations, auxquelles se sont ajoutées les répétitions préparatoires. Une cadence soutenue, portée par une énergie commune qui semble ne jamais faiblir.

L'intensité du calendrier parle d'elle-même : le **24 octobre** répétition pour le stage national de direction de l'Ufem ; le **11 novembre** trois cérémonies suivies d'une répétition ; les **15 et 16 novembre** concerts d'automne avec l'ensemble de cuivres de la Musique de la Police nationale ainsi qu'une cérémonie au cimetière militaire allemand de Dagneux ; le **22 novembre** concert de la Sainte-Cécile à Les Côtes-d'Arey, tandis que les jeunes assistaient au concert-conférence des Trompettes de Lyon ; puis, le **28 novembre**, découverte des nouveaux tambours par les jeunes recrues. Une activité dense et continue, à l'image de la dynamique de la Fraternelle.



« Rien n'arrête nos musiciens. Après 3 cérémonies ce matin, ils se sont retrouvés cet après-midi pour répéter en vue du concert d'automne. Plus que quelques jours ! »

Aux côtés des grands concerts et des cérémonies commémoratives, La Banda'Frat s'est imposée comme un groupe dynamique, fédérateur et tourné vers la convivialité musicale. Elle a pour vocation d'élargir la palette de prestations proposées aux organisateurs de manifestations. Composée de musiciens passionnés issus de la batterie-fanfare et de l'école d'enseignement Enfant'fare, La Banda'Frat se distingue par son énergie communicative et par la variété de son répertoire, mêlant standards festifs, musiques populaires, pièces de rue et arrangements spécialement conçus pour la formation.



Enfant'fare : un dispositif d'enseignement au cœur de la Fraternelle

Pilier du projet pédagogique et artistique de la Fraternelle de Saint-Georges-d'Espéranche, placé sous la coordination d'Hélène Vignat, ce dispositif d'enseignement offre aux jeunes musiciens un cadre structuré, progressif et motivant pour découvrir puis pratiquer les instruments de la batterie-fanfare. Pensé comme une véritable porte d'entrée vers la pratique collective, Enfant'fare combine apprentissage instrumental, éveil rythmique et initiation à la vie d'ensemble. Les cours sont adaptés à l'âge et au niveau de chacun, permettant à chaque élève d'avancer à son rythme tout en développant écoute, autonomie et plaisir de jouer.



L'originalité du dispositif réside également dans son ancrage au sein de la société musicale : les jeunes sont régulièrement associés aux projets de la Fraternelle, invités à assister à des concerts, à rencontrer des musiciens professionnels ou amateurs, et progressivement intégrés aux formations de l'association.

Enfant'fare est ainsi bien plus qu'une école : c'est un lieu de transmission, de partage et de valorisation des talents émergents, qui contribue activement au renouvellement des effectifs et à la vitalité de la Fraternelle. Grâce à cette dynamique, la société musicale prépare dès aujourd'hui la relève de demain et affirme son engagement en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

FESTI'SON : Un festival de batterie-fanfare

Une tradition de rencontre musicale qui semblait disparaître, c'est le défi que s'est lancé la Corneille Rambertoise, association de Saint-Rambert en Bugey, pour faire renaître cet évènement en 2025. C'est donc toute l'équipe de l'association derrière son Président Martin Lopes et son directeur musical Angelo Curinga qui s'est mobilisée pour organiser cette rencontre d'orchestres de batterie-fanfare. Une dizaine de formations se sont inscrites dans ce projet pour une journée festive et musicale offerte à la ville de Saint-Rambert en Bugey et pour toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Final dirigé par Angelo Curinga

Soutenue par la Fédération Ufem AuRA, cette journée a permis aux orchestres de s'exprimer par des prestations de grande qualité très appréciées par le public venu écouter ce style musical. Un défi à se saisir pour l'an prochain, porté par une association de notre fédération Auvergne-Rhône-Alpes.





Batterie-fanfare en Bourgogne-Franche-Comté : Une grande réussite

Portée par l'Ufem Bourgogne-Franche-Comté, pour le collectif interfédéral réunissant l'Ufem, la CFBF et la CMF, cette opération de formation dédiée spécifiquement à la batterie-fanfare est entièrement financée par la Drac dans le cadre du Plan Fanfare.

La première session s'est tenue le samedi 11 octobre au Conservatoire de Belfort, annexe de Valdoie, et le dimanche 12 octobre au Conservatoire de Mâcon.

Laurent Douvre, chef de musique adjoint de la Musique de l'Air et de l'Espace, a dirigé ce stage, entouré d'une équipe pédagogique de choix.

Laurent Comte, membre du conseil d'administration et de la commission artistique de l'ancienne FMFC – Fédération musicale de Franche-Comté – par ailleurs directeur musical adjoint de l'Orchestre Victor Hugo, a effectué la coordination pédagogique et d'intendance en binôme avec Astride Jund.



À Mâcon, c'était l'effervescence toute la journée.

La Batterie-fanfare municipale de Mâcon, dont le président Jean-Michel Philibert, le directeur Didier Sarrien et le trésorier Jean-Yves Dit Riche ont tout mis en œuvre pour que cette journée soit une réussite complète. Merci à eux pour cet accueil à la fois très professionnel et convivial.

Laurent Douvre, l'enfant du pays qui a fait ses débuts à la batterie-fanfare et à l'harmonie de Mâcon, a mené avec brio les répétitions d'ensemble.

Là également, la participation de Joseph Barbosa, représentant de la Bourgogne-Franche-Comté au conseil d'administration national de l'Ufem, et d'Éric Villevière, président de l'Ufem BFC et coprésident de l'Ufem jusqu'en février 2025, ont montré l'intérêt de pérenniser ces ensembles au son d'orchestre si particulier et de poursuivre cette pratique musicale collective et intergénérationnelle dans les villes et villages de France.

Autotal, quarante-cinq participants présents sur les deux journées ont nourri des échanges riches autour de l'avenir de la batterie-fanfare, des leviers de mobilisation et de motivation des musiciens, ainsi que des conditions nécessaires pour assurer la pérennité d'ensembles parfois fragilisés par un environnement peu favorable à cette pratique.

Un signe encourageant pour l'avenir est venu illuminer la matinée

Une jeune élève, qui patientait dans les couloirs du conservatoire pendant le cours de flûte de son frère aîné, a poussé la porte de la salle de répétition, attirée par la musique. Trompettiste en harmonie, elle a été invitée par les intervenants à rejoindre l'ensemble, un clairon lui ayant été prêté pour l'occasion. Enthousiasmée par l'expérience, elle est revenue l'après-midi avec sa propre trompette d'harmonie pour poursuivre l'aventure... avant de demander à rejouer au clairon, tant l'instrument lui avait plu.

À Valdoie, la présence conjointe de Christophe Decraene et de Marc Berçot, ancien et nouveau présidents de la CFBF Bourgogne-Franche-Comté, a mis en lumière l'importance de cette initiative : une opportunité exceptionnelle pour les musiciens amateurs, quel que soit leur profil, leur niveau ou leur parcours, de se saisir d'un projet fédérateur et ouvert.

L'ensemble des participants a pu trouver sa place au sein des sessions de travail, grâce à une sélection de répertoires élaborée avec soin par Laurent Douvre, soucieux de proposer des œuvres accessibles à tous, quitte à adapter certaines partitions lorsque cela s'avérait nécessaire.



Prochaine session : Samedi 21 février à Ornans (25) & dimanche 22 février à Arbois (39).



Les stages de formation à la direction dans les Hauts-de-France : une popularité qui ne se dément pas

Une affluence record pour Philippe Ferro

Nous nous étions déjà fait l'écho, dans la revue de mai, de la master-class, qui s'est tenue en mars et qui avait connu un succès allant au-delà de toutes les attentes. Encadrée par le renommé Philippe Ferro et mise en œuvre par l'Orchestre d'Harmonie de Lille-Fives, elle avait initialement prévu d'accueillir 8 candidats. Face à une vingtaine d'inscriptions confirmées, l'Ufem Hauts-de-France et l'orchestre avaient fait preuve d'une grande flexibilité en doublant la durée du temps de pratique devant l'orchestre.

Initiation et pratique avec Laura Bouclet

En octobre, la seconde session était menée par Laura Bouclet à Lambres-lez-Douai, avec la participation d'un orchestre éphémère en partenariat avec l'AHEMM de Lambres-lez-Douai présidée par Thérèse BONHOMME. Huit stagiaires et deux auditeurs, pour la plupart débutants, ont pu ainsi s'initier aux techniques de direction, acquérant des recommandations essentielles pour la pratique.

Le rôle central du chef : au-delà de la technique

Quel que soit le stage, les participants abordent en profondeur le rôle multifacette du chef d'orchestre, bien au-delà de la simple gestique.

Fanfare Tour : tournée réussie !

Le Fanfare Tour ? Un concept simple : un orchestre éphémère, 3 dates, 3 lieux Et un cru exceptionnel, avec le départ du Tour de France 2025 à la clé !

La recette ? L'Ufem Hauts-de-France aime créer des orchestres éphémères : une alchimie où les musiciennes et musiciens venant de tous horizons se rencontrent pour participer à des projets différents. A cela, ajoutez l'ADN de l'Ufem : la scénographie. Non seulement le programme est musical, mais il est en mouvement et... festif !

Et ça donne 3 dates exceptionnelles.

Le 28 juin à Compiègne, le Fanfare Tour a fait la fête avec The Compeers, fanfare festive de Margny-lès-Compiègne et l'Orchestre de Batterie-Fanfare de Compiègne. Une après-midi sous un soleil de plomb, avec deux rendez-vous : dans les artères commerçantes de Compiègne d'abord, puis le parc de Margny-lès-Compiègne ensuite. Le tout dans une très belle ambiance !

La formation comprend :

- Le rôle du chef d'orchestre : le choix du répertoire et l'établissement de la saison musicale.
- L'organisation et le déroulement d'une répétition efficace.
- L'analyse d'œuvre pour décrypter les intentions du compositeur et de l'arrangeur.

Un signe encourageant pour l'avenir

La forte demande de formation pour les directeurs et chefs d'orchestre est un signal très positif, symbolisant le renouvellement des générations à la tête des ensembles : on observe notamment l'arrivée de nombreux trentenaires à la direction.

Ces opérations ne sont pas seulement formatrices pour les stagiaires. Elles sont également enrichissantes pour les musiciennes et musiciens des orchestres d'accueil qui appréhendent différentes approches de direction et décryptent les mécanismes de la baguette. Pour l'Ufem, ces événements sont aussi l'occasion de rencontrer des membres d'orchestres non encore affiliés et de présenter sa démarche en faveur de la formation et du rayonnement de la pratique musicale.

Le 5 juillet à Lille, le moment fut exceptionnel : le Fanfare Tour était présent pour le départ de la grande boucle ! Pas peu fiers que le Tour démarrait cette année à Lille, nous animions les alentours du Parc Jean-Baptiste Lebas, devant des milliers de spectateurs venus assister à la plus grande course cycliste du monde.

Enfin, le 12 juillet, ultime halte aux kiosques en fête de la Ville de Paris : d'abord aux Halles, devant un public cosmopolite, et au square Trousseau, devant de nombreux habitants du quartier.

Les musiciennes et musiciens du Fanfare Tour sont unanimes : vivement l'année prochaine !

C'est chose acquise : la fédération organisera bien un Fanfare Tour 2026... il se murmure même qu'il pourrait parcourir les plages de la région !



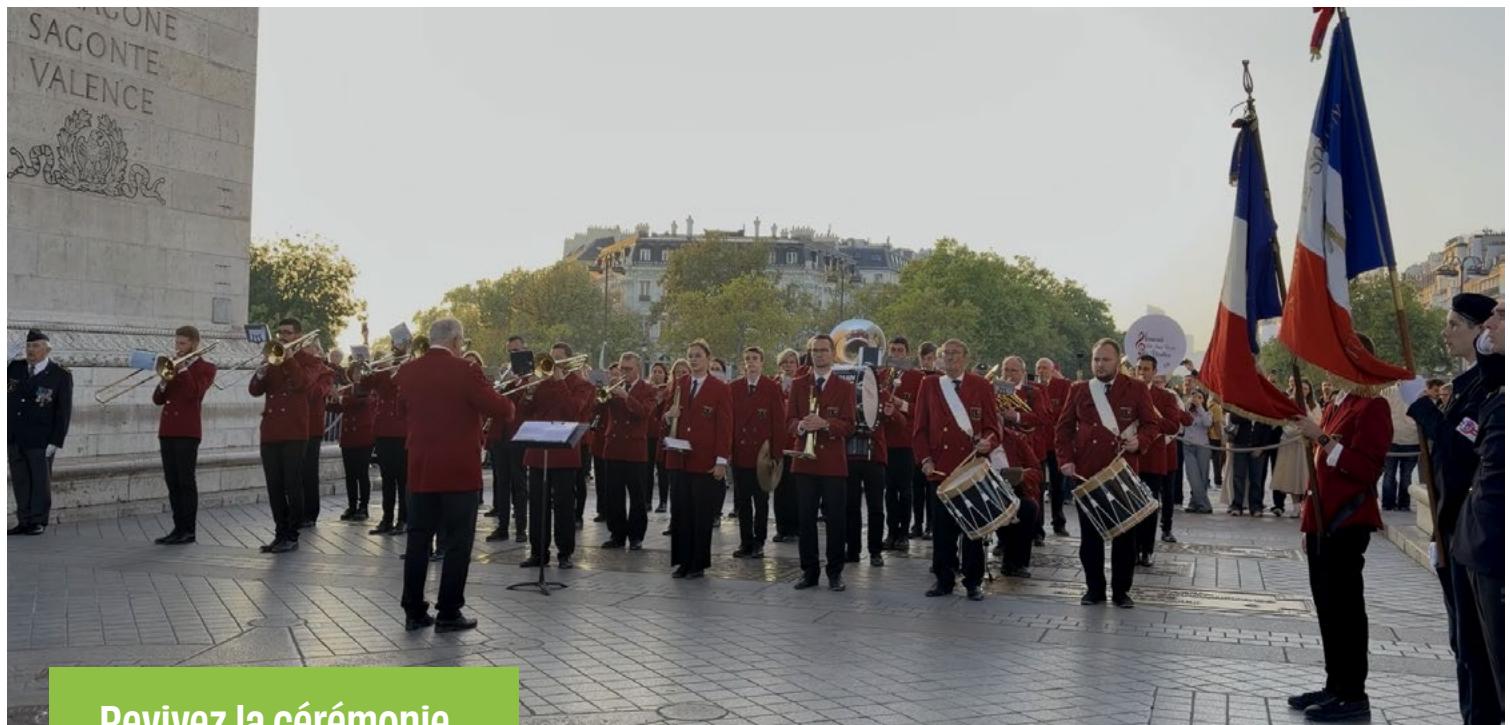
Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe

Le 13 octobre 2025, l'Ufem Hauts-de-France et L'Harmonie "Les Amis Réunis" de Le Doulieu (Nord) accompagnée du maire de la commune et de la section locale du souvenir français ont participé au ravivage de la flamme et assuré la partie musicale de la cérémonie.

Après plusieurs répétitions dédiées à cet événement unique, le grand jour est enfin arrivé. Le programme de cette journée fut dense, pour que cet événement soit une expérience unique pour chaque participant : la matinée a été consacrée à la visite des avenues et parcs parisiens, après le repas du midi ce fut la découverte du musée d'art moderne de la capitale qui a séduit nos nordistes. La cérémonie à l'arc de triomphe s'est déroulée avec, comme décor

magnifique un coucher de soleil sur l'arche de la défense. Le commissaire était David Minois. François Carry était présent aux côtés de Guy Deleplace président de l'Ufem Hauts-de-France et co-directeur de l'harmonie.

Quatre gerbes furent déposées au pied de la flamme : celle de l'harmonie par Victor, le plus jeune musicien, celle de la commune par le maire de Le Doulieu, celle du souvenir français par le président local et celle de l'Ufem Hauts-de-France par Elisabeth Humez, dernière à avoir rejoint le conseil d'administration. Ce ravivage a pu être réalisé grâce au soutien financier de l'Ufem Hauts-de-France, de la commune, du Département du Nord et de la mobilisation de fonds propres de l'harmonie.



**Revivez la cérémonie
du ravivage
par l'Harmonie
de Le Doulieu**

[\(cliquer ici\)](#)

La promotion du cérémonial patriotique, une volonté partagée en Hauts-de-France

La fédération régionale Hauts-de-France est membre du comité de la flamme de la nation, flamme sous l'Arc de triomphe depuis 2021.

Dès lors, elle soutient tout ensemble affilié souhaitant participer au ravivage de la flamme, à raison d'une association par an.

Stage musiques actuelles

Durant les vacances d'octobre, l'Ufem Hauts-de-France en collaboration avec l'amicale de l'harmonie et de l'école de musique de Lambres lez Douai, a organisé un stage « musiques actuelles » encadré par cinq professionnels. Pendant quatre jours, pas moins de 25 jeunes musiciens ont exploré une grande diversité d'ateliers : session d'orchestre en tutti, petit ensemble de musiques de chambre, improvisation, musiques électro, chant, batucada, ateliers percussifs et rythmique avec écocup.

Tout y était pour leur faire découvrir de nouveaux horizons musicaux !

Quelques activités extra-musicales comme une session bowling, une veillée avec dégustation de crêpes, blind test et loto, ont permis de souder davantage le groupe.

La restitution finale, un spectacle de près de deux heures, a mis en lumière l'étendue de leurs découvertes et leur remarquable capacité d'adaptation. Entre énergie, créativité et enthousiasme, le public venu nombreux n'a pas vu la soirée passer.

Les sourires des participants ont parfois laissé place à quelques regards emboités au moment de quitter les copains de cette aventure.

Vivement le prochain stage pour les retrouvailles et de nouvelles découvertes !!



Activités pour la saison 2026

Les activités 2026 seront orientées vers deux axes : la formation collective et la formation individuelle. Elles seront réalisées avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie, avec pour objectif la formation des cadres et des musiciens composant les formations normandes ainsi que le FDVA.

Le premier vecteur de cette politique de formation prendra la forme d'une formation collective In Situ.

Cette session se déroulera, sur une journée, dans le courant du mois de janvier. Les bénéficiaires seront les musiciens et les chefs de pupitre de la Fanfare LA LANDELLAISE, de Saint-Martin de Landelle dans le Département de la Manche. Cette société composée de 25 musiciens s'est portée candidate pour recevoir un professionnel de la musique afin d'évaluer la prestation collective avec pour support le propre répertoire de la formation.

Par cette formation, les dirigeants de la Fanfare LA LANDELLAISE montrent leur désir de s'ouvrir vers d'autres registres musicaux afin de sortir de leur « zone de confort ».

La formation In Situ dispensée se déroulera en deux temps. Tout d'abord, l'ensemble sera invité à interpréter quelques œuvres de manière à proposer une session d'échanges, d'audit et d'analyse des axes d'amélioration.

Le second temps sera d'explorer des œuvres inconnues pour les pratiquants et ainsi élargir leur palette tant technique que musicale.

L'autre activité de la saison 2026 est un stage de formation et de technique instrumentale qui se tiendra entre la fin octobre et la fin novembre 2026.

Compte tenu du rattachement de l'Union départementale de Seine-Maritime à l'Ufem de Normandie, nous envisageons d'accueillir 45 à 50 stagiaires.

Cette session sera organisée sous la forme de 5 voire 6 ateliers, tous dédiés à un instrument avec une mise en commun en fin de journée suivi d'un débriefing avec le coordinateur du stage.

Chaque module sera encadré par un intervenant, musicien professionnel, titulaire soit d'un Diplôme d'Etat ou d'un Prix National.

Les stagiaires travailleront sur des œuvres connues ou inconnues du répertoire du musicien ceci pour que le travail de formation soit le plus efficient possible.

Les stagiaires devront prendre connaissance des partitions, les déchiffrer et les analyser afin de mettre la technique en adéquation avec le morceau choisi.

L'évaluation finale prendra la forme d'un mini concert réunissant tous les participants pour une mise en commun du travail effectué pendant les 2 jours.

RÉGION
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le projet « Concert Bandes originales » 2025

L'aide obtenue pour le plan Fanfare en 2023 par l'Ufem PACA a permis de lancer le projet "Concert Bandes originales", un concert de musiques de films initié en 2024 et renouvelé en 2025 grâce à un partenariat signé avec le FIFES (Festival international du film écologique et social). L'orchestre « Bandes originales » s'est constitué avec plus de 70 musiciens amateurs de tous niveaux des Alpes-Maritimes. Cette année l'équipe d'organisation a sollicité et confié les morceaux du programme musical à neuf chefs d'orchestre différents, qui ont préalablement participé avec succès au stage national de direction organisé par l'Ufem. Trois week-ends de répétition ont permis à cet orchestre éphémère de monter un programme musical centré sur les films en lien avec la mer et les océans. Comme l'an passé, l'orchestre « Bandes originales » a proposé au public cannois le concert de clôture du FIFES 2025.

Grâce au succès des projets et concerts de 2024 et 2025, l'Ufem PACA souhaite renforcer encore le partenariat avec le FIFES et le développer grâce à des actions supplémentaires : la commande d'œuvres originales en lien avec la thématique écologique annuel développée par le FIFES, la consolidation du

suivi pédagogique des chefs d'orchestre qui s'investissent dans le projet par des pédagogues de haut niveau, et enfin les actions de communication afin de promouvoir toujours mieux la pratique de la musique dans les orchestres amateurs.

Ces actions permettront ainsi de pérenniser un projet devenu incontournable pour de nombreux musiciens et chefs d'orchestre.





Nos actions du 1^{er} semestre 2026

National	31 janvier 7 février 6 mars	Formation au Cérémonial	Musique de la Garde républicaine
Occitanie Montferrier (09)	21-22 février	Stage BF-Harmonie	Direction : Johan Lava
Bourgogne-Franche-Comté Ornans (25) Arbois (39)	21-22 février	Stage BF projet interfédé (CFBF - CF - Ufem)	Direction : Laurent Douvre
Bourgogne-Franche-Comté Sevrey (71)	21-22 février	Stage Brass Band	Direction : Éric Villevière
Alsace Grand Est Mulhouse (68)	28-29 mars	Ateliers, masterclass et concerts	Trombamania (Quintette de trompettes) Partenariat CRD Mulhouse
Normandie	mars	Atelier stage	
Hauts-de-France	28 mars	Mass Band	Partenariat CMF Hauts-de-France
Hauts-de-France	28-29 mars	Masterclass direction d'orchestre	Partenariat Orchestre d'harmonie de Lille-Fives
National	9-10 mai	Mâcon vibre au son des orchestres Rencontre nationale Ufem	Joute Grand orchestre
Hauts-de-France	Juin	Concours	solistes et ensembles de tambours · Partenariat Tambours de la Côte d'Opale et Orchestre d'harmonie de la Ville de Dunkerque
Hauts-de-France	Été	Fanfare Tour des plages	Tournée sur les plages des Hauts-de-France

Informations



Assemblée générale de l'Ufem Samedi 7 mars 2026 de 10h à 12h en visioconférence Inscriptions sur ufem.fr/ag

Ministère de la Culture : La DG2TDC devient la DGDCER. Une nouvelle organisation au service de la culture et des territoires

Depuis l'automne 2024, la Direction générale à la transmission, des territoires et de la démocratie culturelle (DG2TDC) du ministère de la Culture a évolué pour devenir la DGDCER : Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche.

Avec cette nouvelle organisation, ce sont les enseignements et la recherche qui intègrent une même direction. Surtout, la DGDCER devient en charge de l'animation des réseaux d'établissements territoriaux ainsi que le pilotage des enseignements spécialisés.

La nouvelle DGDCER affirme donc une ambition : mettre au cœur de l'action publique la participation des citoyens, l'accès de toutes et tous à la culture, et le soutien aux acteurs qui font vivre les territoires.

Cette réorganisation s'accompagne également par la nomination de nouveaux interlocuteurs :

- Naomi Peres, directrice générale de la DGDCER
- Cécile Duret-Masurel, cheffe du service Démocratie culturelle et territoire.

Pour l'Ufem et ses structures affiliées, cette évolution s'inscrit pleinement dans une vision partagée : **valoriser les pratiques musicales collectives, favoriser l'engagement bénévole, et permettre aux ensembles de continuer à jouer un rôle essentiel dans la vie culturelle locale.**

La DGDCER devient ainsi l'interlocuteur de premier plan pour toutes les fédérations, dont la nôtre, qui œuvrent au quotidien pour faire vivre la culture au plus près des habitants.

Une transformation administrative qui confirme que les pratiques musicales, amateurs comme professionnelles, ont toute leur place dans le paysage culturel de demain.

Partenariats



L'Ufem est partenaire d'HelloAsso !

Depuis le 1^{er} octobre, l'Union des fanfares et ensembles musicaux s'associe à HelloAsso, la plateforme gratuite et solidaire dédiée aux associations.

Ce partenariat permet à toutes les associations affiliées à l'Ufem de bénéficier d'outils simples et modernes pour :

- Gérer leurs adhésions en ligne
- Organiser leurs billetteries et événements
- Collecter des dons et financements participatifs
- Suivre leurs finances de façon claire et centralisée

Pour plus de renseignements : ufem.fr/helloasso



JeVeuxAider.gouv.fr

L'Ufem devient partenaire officiel de JeVeuxAider.gouv.fr, la plateforme publique portée par la Réserve civique et le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Cette plateforme, qui compte déjà près de **700 000 bénévoles inscrits** et propose plus de **20 000 missions partout en France**, s'impose comme le premier outil numérique favorisant l'engagement citoyen.

Ce partenariat ouvre la voie à une **visibilité renforcée** pour nos actions musicales et culturelles, et facilite la mise en relation avec des citoyens motivés à s'engager.

Grâce à cette collaboration, l'Ufem et ses fédérations régionales pourront **publier des missions** et accueillir de nouveaux bénévoles dans nos actions, contribuant ainsi à dynamiser la vie associative et à promouvoir l'engagement citoyen.

